

Image not found or type unknown



## Salaires restaurants

Par **Roli**, le **22/10/2022** à **19:49**

Bonsoir

Salarié en cdd saisonnier en restauration Dans un petit restaurant, mon employeur me faisait finir plutôt le soir quand il n y avait pas de client et donc il fermait son restaurant à 21h30 au lieu de 23h30.

Comment dois je être payer ?

Bien cordialement

Par **P.M.**, le **22/10/2022** à **20:39**

Bonjour,

L'employeur doit respecter son engagement contractuel et vous fournir du travail pour l'horaire prévu ou au moins vous payer en conséquence...